



LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Acquisition de VAE pour la mise en œuvre d'une vélostation

Réf. appel à projet	501-AURAGAL012-FA3-AAP3.1. « Améliorer l'adaptation du territoire face aux changements climatiques »
Réf. objectifs	<p>Stratégique : Développer une mobilité des personnes [...] décarbonnée et des alternatives à l'automobile ; accroître la capacité d'actions de l'ensemble des acteurs sur les enjeux énergie, climat, qualité de l'air, sobriété et énergies renouvelables.</p> <p>Opérationnel : Mettre en place et développer des modes de transport moins émissifs de GES pour le transport de personnes [...]; Viser auprès de tous [...] un comportement plus vertueux sur les thématiques du changement climatique, de la transition énergétique et de la qualité de l'air.</p>

Date rédaction doc	12/12/2024	Planning prévisionnel projet	01/03/2025 au 31/05/2026
--------------------	------------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Communauté agglomération ARLYSÈRE (public)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input checked="" type="checkbox"/> X Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input checked="" type="checkbox"/> X Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET

Contexte

Arlysère s'est constituée en communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017. Ce statut impose la prise de compétence « mobilité ». Dans cette optique, la collectivité a fait réaliser une étude mobilité par le bureau d'étude Kisio, permettant de dresser les grandes lignes de la politique du territoire en la matière. Cette étude décrit notamment la ville d'Albertville comme un « hub » car disposant déjà de gares SNCF et routière permettant la connexion, via trains ou bus, avec les autres territoires du GAL Tarentaise Arlysère Maurienne, mais également d'un point info bus et d'une consigne à vélos.

Dans les axes de travail évoqués par le schéma directeur vélo d'Arlysère, adopté en 2021, apparaissent le développement de la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien et la création d'une « maison de la mobilité » sur le pôle d'échange multimodal (gare d'Albertville). Cette maison de la mobilité comprendra 3 entités : accueil transports en commun, vélostation et consigne à vélos.

Ainsi, le présent dossier vise à doter la vélostation de vélos adaptés aux besoins des usagers. C'est notamment le cas d'une flotte de Vélos à assistance électrique (VAE) dont fait l'objet cette demande de subvention.

Objectifs du projet

- Proposer aux usagers des locations de VAE, de vélos musculaires et d'un vélo-cargo avec, selon les catégories socio-économiques, des tarifs « solidaires ».
- Pallier aux déficits de transports en communs vers ou depuis certaines localités de l'agglomération grâce notamment à des services décentralisés de location de vélos dans d'autres communes qu'Albertville où sera située cette la vélostation
- Inciter les usagers à modifier leurs comportements en matière de mobilités : réduire l'utilisation de la voiture individuelle au profit du vélo, qu'il soit musculaire ou électrique.

Action prévue :

Acquisition de quarante vélos à assistance électrique (VAE)



Pôle d'échange multimodal où sera située la Vélostation, Albertville



Modèle de VAE

Public cible

- Potentiellement tous les habitants de l'agglomération Arlysère pourraient se voir intéressés par ce service, et notamment les personnes à faibles ressources (du fait de tarification adaptée).
- Les personnes issues d'autres territoires telles que les clientèles touristiques en séjour au sein des destinations d'Arlysère ou les excursionnistes à la journée (notamment ceux arrivés par le train en gare d'Albertville).
- Les résidents d'autres territoires, travaillant sur Arlysère, pour leurs déplacements quotidiens ou ponctuels sur le territoire.

Argumentaire Albertville: Etant donné l'emplacement de la vélostation (en gare d'Albertville, hub trains et autocars)

- Des utilisateurs issus de communes dites « rurales » de l'agglomération Arlysère, voire de TAM ou d'autres localités desservies par les lignes ferroviaires ou routières, pourront bénéficier du service
- Une délocalisation du service, via le déplacement d'une partie de la flotte de vélos sur certaines communes de l'agglomération (notamment en montagne, Beaufortain et Val d'Arly), sera proposée

Résultats attendus (nous aurons réussi si...)

...un maximum de vélos sont loués et utilisés afin, qu'à terme, un maximum d'usagers (notamment les revenus les plus modestes) modifient en tout ou partie leurs modes de déplacements quotidiens.

REPONSES AUX CRITERES D'EVALUATION

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

L'objectif est d'inciter les usagers à délaisser la voiture individuelle au profit du vélo. Ce changement de comportement aura un effet bénéfique en termes de réduction des gaz à effet de serre, de qualité de l'air ; mais également du point de vue de la santé publique et de la lutte contre la sédentarité. Les tarifs incitatifs (cf. critère suivant) devraient également permettre aux catégories sociales défavorisées d'accéder au service

A noter, ce projet s'inscrit totalement au sein de du Plan Climat Air Energie Territoire de la collectivité Arlysère montrant tout le poids des objectifs de décarbonation des transports et la valorisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Valeur ajoutée par rapport à l'existant

A ce jour, il n'existe aucune offre de ce type sur le territoire Arlysère alors qu'il y a un besoin identifié, comme relevé dans l'étude mobilité lancée à la création de l'Agglomération. De plus, la part de la voiture individuelle sur Arlysère reste importante d'où la nécessité de pouvoir proposer aux habitants des solutions alternatives à des prix maîtrisés. Une tarification solidaire est prévue, avec une prise en charge de près de 80% des coûts par la collectivité (exemple : 13,50€ le mois pour un VAE, tel que validé par la Commission Mobilité d'Arlysère).

La flotte de VAE complètera la flotte de vélos musculaires et d'un vélo cargo (autofinancement aggro)
Le territoire possède de sérieux attraits touristiques et le prêt de VAE ou vélos musculaires peut contribuer à valoriser l'offre de services et être source de développement économique.

Concertation, approche partenariale

Le positionnement de la vélostation a été murement réfléchi et travaillé en amont avec la Commission Mobilité et le Comité des Partenaires de l'agglomération (regroupant l'agence Eco-mobilité, des représentants de l'Education Nationale, des associations du territoire ; des entreprises, des travailleurs sociaux...). C'est ainsi que le pôle d'échange multimodal que constitue la gare d'Albertville a été sélectionné, tout comme le choix des vélos (flottes de VAE, vélos musculaires et vélo cargo), similaires aux autres vélostations des deux Savoie. De plus, la vélostation fera partie à terme de la « Maison de la mobilité » qui intègre les transports en commun. De ce point de vue, des passerelles existeront avec le délégataire d'Arlyère, à savoir la société Transdev. Enfin, l'équipement sera géré par l'Agence Eco-mobilité Savoie Mont-Blanc ce qui permettra une mise en réseau de toutes les vélostations savoyardes. Par la suite, la délocalisation des prêts de vélos sur le territoire s'effectuera en concertation avec les communes et les structures sociales locales afin de répondre avec pertinence aux attentes et besoins des usagers.

Innovation

Il n'existe pas de service de ce type sur le territoire d'Arlyère ; les plus proches vélostations existantes étant localisées à Chambéry, Montmélian et Annecy.

Suivi-évaluation envisagés

- Décompte précis du nombre d'utilisateurs, de la durée de location
- Retour d'expérience sur l'utilisation de la tarification solidaire

Ces données seront primordiales afin d'examiner les possibilités d'adaptation du service dans le temps.

Effet levier de la subvention

La subvention sollicitée viendra en complément d'autres sources de financement qui serviront uniquement à l'aménagement des locaux et aux frais de fonctionnement de la vélostation. A noter, une aide LEADER importante est nécessaire car aucune autre source de financement ne permet l'acquisition d'une flotte de vélos.

ASPECTS FINANCIERS

Type de dépenses

X Investissement Fonctionnement Investissement & fonctionnement

Montant total prévisionnel (€ HT) : 80.012,80 €

Montant de dépenses éligibles présentées (€ HT) : 80.012,80 €

Plan de financement prévisionnel (€ HT)

FEADER (LEADER)	Autofinancement	TOTAL
50 %	50 %	100 %
40.000 €	40.012,80 €	80.012,80 €

Version avant audition en comité de programmation